



FOULEES DES ESCARGOTS NOUVELLES COURSES

BOISSEUIL (87)

15^{ème} EDITION

Sam. 12 septembre 2015

Dim. 13 septembre 2015

14H00

10H00

Espace du Couzy

Stade municipal

Courses enfants

Courses populaires

- Avenir 1 : 2004-2009
- Avenir 2 : 2002-2003
- Avenir 3 : 2000-2001

Nouveaux parcours

- 5,7 km
- 12 km

Chronométrage électronique
RCV CHRONO

Balade des Escargots ≈ 10 km

Samedi 12 septembre 2015

Départ : Espace du Couzy – 16H

Organisation CAC de Boisseuil :

Renseignements : 05.55.06.91.06 / 06.87.76.70.82

Infos et résultats sur : <http://www.boisseuilnet.com>

<http://www.chronorcv.com>

FOULEES DES ESCARGOTS

Enfants : samedi 12 septembre 2015 – Espace du Crouzy – Boisseuil

Adultes : dimanche 13 septembre 2015 – Stade municipal – Boisseuil

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formulaire à remplir en MAJUSCULES

NOM			
PRENOM			
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
CLUB			
SEXE	<input type="checkbox"/> HOMME <input type="checkbox"/> FEMME	ANNEE DE NAISSANCE	
E-MAIL			TELEPHONE

COURSE – Gratuite pour les enfants (Avenir 1 – 2 – 3 selon année de naissance)

AVENIR 1 (2004-2009) AVENIR 2 (2002-2003) AVENIR 3 (2000-2001)

ADULTE : 5,7 km 12 km / Licence : Oui Non / taille S M L XL XXL

Pré-inscription : 6km = 6 € / 12km = 8€ Inscription jour même : 6km = 10 € / 12km = 12€	Réservé à l'organisation Catégorie :	DOSSARD
--	---	---------

ATTENTION : CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR TOUS

Chèque libellé à l'ordre de « CAC de Boisseuil »

Possibilité de s'inscrire le jour de la course au plus tard 1 heure avant la course

Pour les **adultes et les enfants**, les coureurs doivent fournir un **certificat médical** de « **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** » datant de moins d'un an à la date de l'épreuve ou d'une **licence sportive en cours de validité** (photocopie de la **licence d'athlétisme FFA ou UFOLEP.**)

**ATTENTION votre licence doit être valide sur l'année ! VERIFIER la date d'EXPIRATION !
NON VALIDE = CERTIFICAT MEDICAL**

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les participants, les signaleurs et les organisateurs.

La somme de 30 € sera demandée à tout participant n'ayant pas rendu la puce de chronométrage qui lui sera remise avant le départ de la course.

Chaque coureur autorise l'organisation ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image fixe ou audiovisuelle dans le but de la promotion de la manifestation.

Bulletin à retourner **accompagné du règlement** et de la **photocopie du certificat médical ou de la licence** avant le **06.09.2015** à l'adresse suivante :

Mairie de Boisseuil – CAC/Foulées des escargots – 87220 BOISSEUIL
Pour tout renseignement sur l'épreuve : 05.55.06.91.06/06.87.76.70.82

Fait à le Signature (représentant légal pour les mineurs)